



Inclusive Tour : mode d'emploi

Inclusive Awards : Présentation (1)

Le Prix :

En partenariat avec **Inclusiv'Day**, les **Inclusive Awards** sont un temps fort de cet événement. Ils valorisent une **collaboration** à forte valeur ajoutée en terme d'inclusion (accès à l'emploi durable, montée en compétence, levée des freins sociaux) **entre une entreprise sociale inclusive** (EA, EATT, ESAT, EI, ETTI, ACI, AI) **et un acteur économique**.

A chaque étape du Tour, le Prix récompense 1 binôme gagnant par catégorie :

1. **Prix Acheter Inclusif** (achat responsable / sous-traitance)
2. **Prix Recruter inclusif** (recrutement / passerelles emploi)
3. **Prix Innover Inclusif** (innovation de produit ou de service)

Comment candidater ?

- Une seule des deux structures de la collaboration peut candidater en renseignant le formulaire en ligne accessible sur le [site du Mouves](#).
- Date limite de candidature : J-10 pour chaque étape.

Les étapes de sélection:



- **5 mars 2020** : Ouverture des candidatures pour l'ensemble de l'Inclusive Tour 2020
- **J-10** : Clôture et enregistrement définitif des candidatures.
- **J-9** : Etude des dossiers par les instances organisatrices de l'Inclusive Tour afin de présélectionner 3 binômes nominés par catégorie.
- **J-7** : Les nominés sont informés par mail et les 9 dossiers sont envoyés aux membres du Jury, composé de personnalités qualifiées en matière d'inclusion.
- **J-3** : Délibération du Jury. Choix de l'unique binôme gagnant par catégorie.

Attribution des prix :

- Les 3 binômes nominés par catégorie seront invités à présenter en 2 minutes leur collaboration innovante lors de l'étape.
- A l'issue de ces présentations, le binôme gagnant par catégorie sera officiellement annoncé et récompensé par le président du Conseil de l'Inclusion, Thibaut Guilluy.

Dotations pour les binômes gagnants

- **Mise en valeur lors de la journée**
- **Portrait sur les réseaux sociaux des partenaires**
- **Invitation à l'Inclusive Day du 16 juin à Paris, avec une valorisation** (pour les gagnants des étapes de Lyon, Nantes, Poitiers et Lille).





Inclusive Tour : mode d'emploi

Inclusive Awards : Règlement du Prix (2)

Les candidatures aux Inclusive Awards sont ouvertes pour l'ensemble des étapes.

Seules les coopérations implantées dans la région de la ville de candidature seront acceptées.

Une seule candidature par collaboration peut être présentée.

Si une même structure développe une coopération avec différents partenaires, elle peut cependant candidater plusieurs fois.

Pour être comptabilisées, les coopérations doivent avoir lieu entre :

- Une entreprise sociale inclusive (EA, ESAT, EATT, EI, ETTI, ACI, AI)
- Une entreprise dite « classique »

Seules les candidatures complètes et remises dans le délai imparti (10 jours avant la date de l'étape) seront prises en compte.

Un jury composé de personnalités qualifiées, compétentes en matière d'inclusion, est chargé de sélectionner les 3 binômes lauréats parmi les 9 binômes présélectionnés par les instances organisatrices.

Dans son examen des candidatures, le jury portera une attention particulière sur :

- L'impact réel de la coopération sur l'accès à l'emploi, la montée en compétence et l'accompagnement des personnes en difficultés d'accès à l'emploi
- Le potentiel de développement, d'essaimage et de duplication du projet
- Le caractère novateur du projet par rapport à l'existant

Les choix de sélection, étant à la discrétion des organisateurs et du jury, ne pourront être remis en cause.

